Utilisation des colonnes



▶ Une carte est nécessaire pour leur ouverture (la même que pour les déchèteries).

Pourquoi une carte ? > Pour identifier et comptabiliser vos dépôts, dans le cadre de la Tarification Incitative (+ d'infos: www.sba63.fr).

Si vous ne possédez pas de carte d'accès aux déchèteries et aux Points d'Apport Volontaire, merci de contacter le SBA au 04.73.647.444. ou effectuer votre demande sur le site internet www.sba63.fr.



Les colonnes à verre et gros cartons

restent en accès libre.













- ▶ Pour faciliter le dépôt des emballages, l'ouverture de la colonne à recyclables est réduite. Cela ne change pas le volume que vous pouvez déposer : 30 litres.
- Les colonnes situées allée des Bois et Boulevard Desaix ont une capacité de 90 litres.





INFORMATION Châtel Guyon Centre-ville de Châtel-Guyon

Information sur la collecte des déchets en Point d'Apport Volontaire

Les Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) accueillent les ordures ménagères et les emballages recyclables mais aussi le verre ou les gros cartons, selon les emplacements.

- ▶ Ils sont accessibles 24/24h, 7 jours sur 7,
- ▶ Ils sont situés à moins de 200 mètres de chaque foyer et libèrent le centre-ville des bacs à demeure sur les trottoirs,
- ▶ ils permettent d'individualiser les dépôts de chacun, dans le cadre de la tarification incitative.

Ces colonnes sont situées :

- ► Rue de la Pérouse
- ► Avenue des Etats-Unis (2 points)
- ▶ Rue du Dr Levadoux
- Rue Blaise Pascal
- ▶ Rue des Ecoles
- ▶ Place du Marché
- ► Place de l'Orme
- ▶ Rue Jean Levadoux
- Allée des Bois Salle des fêtes
- ▶ Place Brosson
- ► Rue du Dr Gübler (début de la rue, proximité grand parking)
- ▶ Rue du Dr Gübler (proximité ancien Hôtel Continental)
- ▶ Rue Alfred Punett
- ► Avenue de Brocqueville
- ► Rue Saint-Jean d'En Haut (Saint-Hippolyte)
- ► Boulevard Desaix (proximité complexe sportif)
- ▶ Pour déposer vos déchets, vous avez accès à l'ensemble des colonnes.
- ▶ Des colonnes pour les gros cartons sont installées rues du Dr Gübler et Blaise Pascal.
- ▶ Des colonnes enterrées pour le verre sont aussi présentes rue du Dr Gübler, allée des Bois (en complément des colonnes aériennes, déjà présentes).



Pour connaître le P.A.V le plus proche de chez vous, une carte est consultable sur www.sba63.fr.





en plastique



magazines, cartons, briques alimentaires...

barquettes en plastique, en polystyrène, blisters et boîtes en plastique

> En vrac dans la colonne à emballages recyclables (30 litres par apport)



Le verre
doit être
déposé
dans les
colonnes
habituelles
(qui resteront
en accès
libre)



bouteilles et flacons en plastique...

Un sac de pré-collecte est fourni avec cette brochure pour vous permettre de déposer vos emballages recyclables.

Ordures ménagères



films, sachets et sacs plastique, gobelets et couverts plastique



vaisselle, porcelaine, faïence, (en petite quantité sinon je les porte à la déchèterie)



papiers et cartons gras et souillés, papiers spéciaux (calque, carbone...)



couches-culottes et articles d'hygiène souillés

ampoules à filaments (uniquement)

Dans des sacs bien fermés puis dans la colonne à ordures ménagères (sacs de 30 litres uniquement)





sacs de 30 litres max Info Tri 04 73 647 444 www.sba63.fr

